



*Syndicat des Lycées et Collèges*  
**Cgt – FORCE OUVRIERE**  
*de Loire-Atlantique*

2, place de la Gare de l'Etat - 44200 Nantes

Mail : [folc44@gmail.com](mailto:folc44@gmail.com) Site : [www.snfolc44.fr](http://www.snfolc44.fr)



CR audience Rectorat 20/03/24

Présents :

- Rectorat : MM. DIAZ secrétaire général
- Organisation syndicales représentées : CGT, SNFOLC44, SNES-FSU, SUD

SNFOLC44 : Ce dispositif du “choc des savoirs” est pour nous synonyme de suppressions des dédoublements, d’options. On entérine définitivement la suppression de l’heure de technologie en 6ème. Les seuils sont remis en cause, particulièrement dans les établissements REP+. Explosion du groupe classe avec des effets délétères pour des 6èmes qui, déjà, vont découvrir le collège. Des conditions de travail dégradées pour les personnels. Une désorganisation des établissements. Pour toutes ces raisons, nous en exigeons le retrait et dénonçons la logique comptable qui la sous-tend. Pour nous, cette réforme a un cadre : un budget d’austérité imposé par 49.3 qui programme le gel du point d’indice et la suppression de 2511 postes pour la rentrée 2024, 680 en collèges et lycées.

Pour ce qui est des rémunérations, nous continuons de revendiquer l’augmentation immédiate du point d’indice de 10% pour tous, et l’ouverture de négociations pour rattraper les 27,5% perdus depuis 2000. Nous considérons que le gouvernement ne nous laisse pas d’autre choix que d’organiser la grève pour obtenir le retrait du dispositif du choc des savoirs et la satisfaction de nos revendications salariales. Nous vous demandons de faire remonter ces revendications à Mme la rectrice et au ministère.